

Avortements tardifs pour toutes ?

BLOGUES LISE RAVARY



LISE RAVARY

Lundi, 11 novembre 2013 15:22

MISE À JOUR Lundi, 11 novembre 2013 15:22

Oops, we couldn't find that track.

[Cookie policy](#)

Lise Ravary en entrevue avec Sophie Durocher à la radio du Journal

Le reportage d'Héloïse Archambeault dans le Journal de Montréal d'aujourd'hui au sujet des avortements dits tardifs, après 20 semaines, fait beaucoup jaser. Les gens sont toujours surpris d'apprendre qu'au Canada, il est possible de se faire avorter jusqu'au tout dernier moment de la grossesse, voire quelques secondes même avant la naissance de l'enfant. En l'absence d'une loi sur l'avortement, *anything goes*. Rien n'est illégal.

Seuls le Canada, la Chine et la Corée du nord ne disposent d'aucune loi pour encadrer l'avortement.

En Norvège, pays qu'on pourrait difficilement accuser d'avoir une culture machiste, les avortements entre 22 et 24 semaines sont illégaux. Même si on ne répertorie qu'une dizaine de cas par année.

Au Canada, silence radio

Depuis 2010, personne ne sait au juste combien d'avortements tardifs, ou pas, sont pratiqués au pays car Statistiques Canada a décidé de ne plus les comptabiliser, pour ne pas stigmatiser les femmes qui font ce choix de vie extrêmement difficile.

Le dernier chiffre officiel sur les avortements au Québec, soit 27 139, remonte à 2009.

De ce nombre, entre 200 et 250 avortements auraient été effectués après 20 semaines. Au Canada, il est question d'environ 400 avortements tardifs mais certains experts pensent que c'est le double. Mais il n'existe aucun moyen de connaître la vérité.

Province championne

Chose certaine, le Québec remporte le championnat des avortements au Canada, toutes catégories. Selon les dernières statistiques officielles, celles de 2009, 27 pour cent de tous les avortements au Canada ont été réalisés au Québec, alors que la population du Québec ne représentait alors que 23 pour cent de la population canadienne.

Il faudra bien un jour se demander pourquoi les femmes du Québec se font avorter en si grand nombre.

Pas pour interdire l'IVG, mais pour comprendre pourquoi tant de femmes choisissent cette méthode de 'planning familial'. Alors qu'il existe tant d'autres méthodes moins intrusives.

Sur le tard

Mais revenons aux avortements tardifs. Les interdire, les rendre illégaux dans tous les cas serait un geste d'une grande cruauté. L'immense majorité des femmes qui ont recours à cette intervention

BLOGUES LISE RAVARY

brève existence ponctuée de souffrances extrêmes. Certains avortements tardifs sont aussi pratiqués pour sauver la vie de la mère.

Si l'absence de loi 'permet' les avortements tardifs, en obtenir un pour des raisons non-médicales, c'est une autre paire de manches. Beaucoup de médecins refusent d'accomplir cette intervention et le guide du Collège des médecins est clair : on ne peut les forcer si cela va contre leurs valeurs.

Au Québec, trois gynécologues se sont spécialisés en IVG tardives. Le docteur Jean Guimond du CSSS Jeanne-Mance chapeaute ce service. Il admet que ses collègues formés en ce sens refusent souvent de faire leur travail, craignant une réaction hostile de la part des employés des hôpitaux. Ces patientes doivent alors être transférées aux États-Unis, au frais de la RAMQ.

Oups, j'ai oublié de me faire avorter !

À part l'éthicienne australienne de renommée mondiale Margaret Sommerville, professeure de droit et de médecine à l'université McGill, peu de gens acceptent de parler ouvertement de ces cas 'borderline' d'IVG tardifs.

Madame Sommerville m'a déjà raconté l'histoire d'un couple qui avait exigé, avec beaucoup d'agressivité, un avortement à 24 semaines parce que le fœtus présentait un bec-de-lièvre. L'avortement a eu lieu même si cette malformation mineure se corrige aujourd'hui par une simple intervention chirurgicale. Elle a aussi eu connaissance d'une demande d'avortement tardif parce qu'il manquait deux doigts au fœtus. Mais son pire cas en carrière ? 'Une étudiante étrangère qui souhaitait se faire avorter est venue me voir, enceinte jusqu'aux oreilles. Elle voulait mon avis en tant qu'éthicienne. Elle était torturée. Elle a admis avoir été trop occupée pendant sa session d'études pour se faire avorter.

Elle a eu son avortement tardif. Au Québec. À nos frais.

Bonnes et mauvaises raisons

Quels sont les autres raisons invoquées ? Toxicomanie, inceste, soit.

Mais aussi : 'madame découvre que monsieur a une double vie,' 'madame se croyait en ménopause. Qu'on m'explique pourquoi c'est l'enfant à naître qui doit payer le prix de sa vie.

Hey ! L'adoption, ça existe encore !

Quand le docteur Jean Guimond plaide pour que toutes les femmes aient accès à des avortements tardifs au Québec, je tressaille. À partir du moment où nous avons jeté la religion avec l'eau du bain... l'expression 'la vie c'est sacré' n'a plus tout à fait le même sens.

Si on ne balise pas les avortements tardifs, et les avortements sexo-sélectifs, un jour il y aura une levée de boucliers et c'est le droit à l'avortement pour toutes les femmes qui sera remis en question. L'excès mène souvent à la sanction.

Article du Journal de Montréal [ici](#)

Lison,

Disque le Québec est la province des avortons (les bouquiers les

BLOGUES LISE RAVARY

ont plusieurs de tes collègues au J de M), pas surprenant qu'elle soit également la Reine des avortements !!!!

Somme ensuite la province des plus poutineux (Martineau et sa copine, etc....)

On est séparatiss...mais on ne sait pas pourquoi? Belle gang!!!

Le livreur

Pourtant en 2013 le GBS nous amène quand même un encadrement et au plus vite.

François Gilles

L'avortement pour éliminer une malformation est de l'eugénisme... Je pense qu'il vaut mieux accompagner un enfant en le soulageant de sa souffrance, même s'il doit mourir bientôt, que de lui laisser comme moment de départ, pour toute relation avec nous, ce geste de le tuer...

Benton Fraser

Mme Ravary, À partir du moment où nous avons jeté la religion avec l'eau du bain... l'expression 'la vie c'est sacré' n'a plus tout à fait le même sens, effectivement je lis ces descriptions d'avortements et je n'en reviens pas comment certaines gens peuvent agir aussi cavalierement avec des vies humaines.

Et comme si l'horreur de ces histoires n'était pas assez, on se dirige vers une crise gérontologique et je lis présentement un livre sur la chute des civilisations : le faible taux de natalité ainsi que l'infanticide sont à la racine de ces chutes, matière à réflexions.

Needle

En France c'est quoi la limite légale? Est-ce que ça se peut que les (méchant) USA soient plus permisifs sur les délais d'avortement que la (sainte) France? Récemment, l'Arizona passait une loi qui recule de 2 semaines l'avortement. La loi interdit l'avortement dépassé 20 semaines et en raison de cette loi, c'est maintenant 18 semaines. Les gens ont crié au meurtre en déclarant que les américains, ces arriérés qui détestent les femmes, ont restreint le droit à l'avortement. Quand même drôle quand on compare avec les autres pays!!!!

Pour ajouter à la conclusion de Mme Ravary :

BLOGUES LISE RAVARY

premature de plus en plus jeune. Il est aussi aise de croire que dans un futur proche, il sera possible d'avorter plus tard (médicalement parlant). Si jamais il devient possible de sauver un prématuré de 20 semaines, comment justifier l'avortement d'un fœtus de 24 semaines? C'est un débat qu'il faudra avoir tôt ou tard.

Athéna

« À partir du moment où nous avons jeté la religion avec l'eau du bain... » Ah non, ne mêlez surtout pas la religion avec ça! Le débat sur la charte vous a-t-elle rendue à ce point méprisante envers les non-croyants que vous les croyez réellement incapables de faire preuve d'autant d'éthique que les croyants... ou bien est-ce un point de vue que vous aviez déjà auparavant?

Je comprend le docteur Jean Guimond de plaider pour un accès plus libéral aux avortements tardifs, plutôt que de voir tous ces cas transférés aux États-Unis aux frais des contribuables. Cependant, toutes les femmes subissant un avortement, tardif ou non, devraient recevoir une séance d'information pour mettre à jour leurs connaissances en matière de contraception. C'est peut-être déjà le cas dans plusieurs hôpitaux et cliniques.

@Québ-étroit (vous devriez ajouter « d'esprit » à votre pseudonyme) : Vous qui crachez sur M. Martineau, sachez qu'il a déjà abordé le même sujet dans l'une de ses chroniques il y a quelques années... et ses réflexions étaient à peu près les mêmes que celles de Mme Ravary.

Sophie

Je suis à 100% pour un encadrement de la pratique de l'avortement, à tout le moins de l'imposition d'un nombre limite de semaine. À condition que la loi ne soit pas définie par des gens surtout motivés par l'idée de rendre l'accès à l'avortement impossible par des moyens détournés (par exemple l'imposition de conditions si serrées que personne ne les rencontre, ou de délai de réflexion obligatoire si longs qu'on en vient à dépasser la limite légale). C'est pourquoi je ne ferais aucunement confiance au parti Conservateur au pouvoir actuellement pour cela, avec son aile droite religieuse chrétienne fondamentaliste, où semblent présentement se trouver les seuls intéressés à légiférer sur le sujet (on sait dans quel but).

Si un jour un gouvernement moins idéologique s'y risque, il faudrait absolument: -Tenir compte de l'existence des avortements tardifs pour cause médicale extrême. -Tenir compte que certaines

adolescentes n'ont pas un système reproducteur parfaitement rodé ou sont sujettes au déni de grossesse, continuent d'avoir des règles

BLOGUES LISE RAVARY

Louis Nel

J'écoutais il y a quelques temps de ça un reportage ou une courte entrevue au TJ sur l'avortement de dernière minute. Les gens disaient qu'il s'agissait d'un meurtre au premier degré, comment ne pas considéré ça comme un meurtre quand à une seconde près un enfant peut vivre comme tout enfant qui vient au monde.

L'assurance maladie paie jusqu'à 20 000\$ pour avorter ses enfants, c'est absurde. J'ai lu qu'il se faisait plus de 30 000 avortements au Québec par année ce qui veut dire que depuis 1988 au moins 700 000 enfants ont été avortés rien qu'au Québec.

Combien coûte un avortement et combien 30 000 avortement ont coûté en 2012 au payeur de taxes. Pis pas un sous pour permettre aux enfants de venir au monde, rien pour l'adoption, rien pour supporter la femme enceinte psychologiquement et monétairement pour qu'elle puisse garder son enfant.

Comme si l'avortement n'avait pas de conséquences pour la femme, combien d'enfants sont sacrifié à la doctrine féministe vous pourriez demandé ça à Sophie Durocher.

Faites l'exercice suivant: combien de Wilfrid Laurier ont été avorté, combien de Jacques Parizeau ont été avorté, combien de Mario Lemieux ou de Bobby Or ont été avorté? Sans compter tous les génies inconnus qui n'ont jamais vu le jour.

honorable

Pas de problème pour le PQ, pour autant que le médecin avorteur, ou celui qui refuse l'avortement par principe religieux, ne porte pas de signe religieux ostentatoire. Pour le PQ, la neutralité c'est ne pas porter de signe religieux: pour le PQ, le médecin qui refuse une transfusion ou un avortement à son patient (parce qu'il est témoin de Jehovah ou catholique) est neutre, puisqu'il ne porte pas de signe religieux, mais le médecin qui est véritablement neutre en tout, sauf qu'il porte une kippa ou le voile islamique, est jugé par les rednecks PQistes comme n'étant pas neutre!

Illyanne

Madame Ravary, vous êtes d'une naïveté extrême. Vous croyez qu'en laissant les fondamentalistes passer le pied dans la porte, ils

BLOGUES LISE RAVARY

sécuritaires. Vous croyez que tous ceux qui sont contre l'avortement, concernant les hommes, le font par souci des enfants ? Non ! Parce qu'ils sont nostalgiques d'une époque les femmes étaient martyrisées, trompées, violentées parce qu'elles étaient prises avec 10 enfants et sans recours financier. Une époque bénie pour eux car l'avortement et la contraception étaient interdites et les femmes culpabilisées étaient à leur merci. Hourra! Il est donc si dur de voir quelques égoïstes de sexe féminin agir comme les hommes l'ont toujours fait, c'est à dire avec insouciance ? Le sort de quelques enfants échappés sur le tard peut paraître cruel, mais ce n'est rien en regard de la cruauté ordinaire des hommes !

A. Arcand

"Chose certaine, le Québec remporte le championnat des avortements au Canada, toutes catégories." Lise Ravary

Un article du Devoir vous contredit:

"Y a-t-il vraiment plus d'avortements au Québec que dans le reste du pays ? Pas selon les statistiques officielles. Leur nombre s'est élevé à 26 248 en 2011 dans la province et à 64 641 dans le reste du pays en 2010, dernière année pour laquelle les chiffres sont disponibles." Le Devoir Jan 26, 2013

honorable

@l'antisémite Jean Martin, le judaïsme est effectivement une "religion barbare" (je cite Martin). En voici la preuve:

Selon le Talmud, une majorité claire signifie les deux-tiers des voix. "6 voix sur 10 représente une majorité, mais une majorité perceptible requiert 7 voix sur 10" (Berachos 48a)

Une notion intolérable pour les référendistes PQist4s...

Louis Nel

@Sophie 17h15

Vous ne défendez même pas la vie, le "caractère sacré" de la vie pour vous ne veut rien dire.

Vous ne pensez pas un seul instant à l'enfant qui veut naître comme si l'âme n'existait pas.

BLOGUES LISE RAVARY

sans pensez un seul instant à l'enfant qui veut ou qui va naître sans pensez un seul instant que le Québec à besoin des ses enfants.

Le Québec s'appauvrit d'année en année économiquement en oubliant qu'il s'est appauvrit depuis longtemps moralement et spirituellement bien avant le déclin économique.

Le livreur

Illyane allez vous coucher et relisez vous demain :-) Nous sommes en 2013 et les femmes non plus 10 enfants. Les hommes aime les femmes dans une énorme proportion...Voyons donc la, il faut arrêter de dire n'importe quoi. Nous avons eu les 2 extrêmes.... les hommes qui se foutaient royalement de la femme a partir du moment ou elle ne lui plaisait plus. La jetant dans la rue et partant avec tout. Ensuite se fut le contraire, la femme partait avec tout. Nous avons maintenant le Diktat des féministes qui disent que juste la femme peu et doit décider d'avoir l'enfant (bien qu'en définitive je reconnais que c'est sa décision). J'espère sérieusement que nous arriverons à nous éloigner des extrêmes pour la bonne marche de la société. Les extrêmes tues à court, moyen et long terme. Les extrêmes tues dans le passé, le présent et l'avenir.

Bonne nuit!

le prophète

Nous vivons dans un coin du monde extrêmement libre ce qui explique le nombre élevé d'avortements. La liberté amène des dérives.

Roger Lafontaine

Est ce vraiment surprenant?

Nous Culbécois, qui avons tout les droits mais aucunes responsabilités.

J'ai honte.....

Roger Lafontaine

Illyane,

ie n'ai jamais lu de texte aussi vide que le votre.

BLOGUES LISE RAVARY

A. Arcand

"Statistiques Canada a décidé de ne plus les comptabiliser (avortements tardifs) pour ne pas stigmatiser les femmes" Lise Ravary

Je doute que Statistique Canada prenne en compte la stigmatisation des femmes ... :)

C'est maintenant l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) qui compile les informations sur les avortements ... sous prétexte de 'confusion" ...

Par contre le gouvernement Harper a décidé de mettre la hache dans toutes les statistiques en 2010 par simple idéologie et on se rapelle que le directeur de Statistique Canada avait démissionné de son poste en guise de protestation alors que les statistiques n'étaient que sur une base volontaire lors des recensements.

Je pense que c'est bien plus une question d'idéologie et que les conservateurs n'aiment pas les statistiques ... ;)

"Le dernier chiffre officiel sur les avortements au Québec, soit 27 139, remonte à 2009." Lise Ravary

Selon le Devoir "leur nombre s'est élevé à 26 248 en 2011 dans la province" ... C'est donc dire que les avortements sont en baisse au Québec... ce serait donc une bonne nouvelle

SUZANNE

La raison pour laquelle on ne compte pas les avortements tardifs correctement n'a rien à voir avec Statistique Canada.

C'est vrai que depuis plusieurs années on ne compte plus les semaines de gestation. Mais en fait les avortements tardifs ne sont pas comptés dû à la définition de l'avortement lui-même. Selon l'Association médicale canadienne, un avortement est une termination de grossesse avant 20 semaines ou avec un fœtus de moins de 500 grammes. Donc, techniquement, les avortements tardifs ne sont pas des avortements. Ces avortements répondent aux critères de mortinaissance: un mort-né après 20 semaines ou plus de 500 grammes. Alors pour connaître le véritable nombre d'avortement tardifs, il faudrait faire une demande de l'accès à l'information pour

connaître le nombre d'injections intracardiaques qui a été fait aux
foetus avec accouchement. En Ontario, le gouvernement ne donne pas
cette information. Si un journaliste pouvait en faire la demande au

BLOGUES LISE RAVARY

0 commentaires

Trier par

Les plus anciens

Ce fil est fermé

—